



Total
67 % réalisées
3% en cours
30 % non réalisées



Prioritaires
100 % réalisées

Mieux prendre en compte l'évolution du risque d'inondation dans nos activités et sensibiliser les habitants aux mesures de prévention des risques

Action	État	Description
VD1 : Prendre en compte le risque d'inondation futur dans la construction - Anticiper les constructions par rapport aux risques naturels	✓	
VD2 : Développer les plantations dans les zones inondables	✓	Projet « une naissance un arbre », plantations réalisées dans les zones inondables lorsque la place est suffisante.
VD3 : Sensibiliser les Ponts-de-Céais aux risques : canicule, inondations, pénurie d'eau	✓	Évènements grand public comme Nul n'est censé ignorer la Loire, Pieds mouillés drôle d'idée, Spectabilis (Odyssée de l'espace naturel), Cabaret des métamorphoses
VD4 : Faire des simulations et des exercices d'évacuation pour informer et faire prendre conscience des risques et savoir comment aider, servir de relais et prévenir	✓	2022 et 2025 : exercice de crue avec montage d'un barrage gonflable. D'autres sont organisés en interne tous les ans. Objectif : développer les exercices avec la population

Économiser l'usage de l'eau par les habitants et la municipalité

Action	État	Description
VD5 : Faire des ateliers dans les écoles pour sensibiliser sur l'importance de l'eau et les gestes simples pour l'économiser	✗	
VD6 : Accompagner, collecter voire subventionner l'installation de systèmes de récupération des eaux pluviales pour les particuliers et les professionnels	✓	 Subvention des récupérateurs d'eau par ALM. Intégration de l'enjeu de récupération des eaux pluviales lors de nouvelles constructions/aménagements extérieurs
VD7 : Économiser l'eau dans les bâtiments dont les bâtiments communaux notamment via la récupération des eaux de pluie	✓	Mousseurs installés dans les bâtiments communaux et quelques récupérateurs d'eau dans les écoles. Action à poursuivre. Réflexion actuelle pour mise en place de Pipinières à Athlétis
VD8 : Mettre en place une politique tarifaire incitative visant les économies d'eau (derniers volumes plus chers que les premiers)	✗	
VD9 : Limiter le gaspillage d'eau lors de l'arrosage des espaces verts publics	✓	Inscription dans le schéma directeur paysage et dans le plan de gestion différenciée. Limitation de l'arrosage selon la saison, réflexion sur le choix des végétaux qui nécessitent moins d'eau, goutte à goutte mis en place dans plusieurs parcs.
VD10 : Créer un diagnostic « eau » pour les circuits de la maison en vue de leur optimisation	✗	



Lutter contre la chaleur en ville grâce à des aménagements adaptés

Action	État	Description
VD11 : Végétaliser l'espace public et les réseaux de mobilité	✓	Ilots de fraîcheur, cours d'écoles, plantations « une naissance un arbre », fleurissement des pieds de murs, projets Portes de Cé
VD12 : Éclaircir la Ville afin d'éviter le stockage de chaleur et réfléchir la lumière	✗	
VD13 : Créer une aide financière à la plantation pour les propriétaires particuliers	✗	
VD14 : Créer un permis de végétaliser : « Végétalisons Les Ponts de Cé »	✓	« Toute ma ville en fleurs » - fleurissement des pieds de murs
VD15 : Créer une coulée verte et une ceinture verte autour des Ponts-de-Cé	✗	Coulée verte naturelle avec la Loire (protection +). Pas de travail réalisé autour d'une ceinture verte.

Accompagner les personnes fragiles face aux risques caniculaires

Action	État	Description
VD16 : Parrainer une personne âgée ou handicapée isolée	✓	Plan canicule, repérage des personnes fragiles avec le portage de repas et l'aide à domicile, visite annuelle aux aînés
VD17 : Créer un poste dédié à l'accompagnement des personnes âgées ou handicapées isolées	✗	
VD18 : Mettre à disposition des habitants des espaces rafraîchis	📊	Centre commercial Chesnais : repli en cas de fortes chaleurs. Réflexion avec les habitants. Travaux réalisés à la Chesnais (ombrières, désimperméabilisation parking, plantations). À poursuivre en 2026.
VD19 : Hydrater et rafraîchir les humains	✗	
VD20 : Lutter contre la prolifération des moustiques tigres	✓	Lien avec la charte des Espèces Exotiques Envahissantes animée par le CEN.



Connaître la biodiversité et les milieux naturels et renforcer leur préservation tout en veillant à leur adaptation aux risques climatiques

Action	État	Description
VD21 : Créer un poste de coordinateur.trice dédié à la biodiversité	✓	Chargée de mission transition écologique et conducteur d'opérations suivent les actions biodiversité + convention avec ALM pour l'ABCi.
VD22 : Réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), partagée avec les experts et les habitants	✓	Conventionnement avec ALM, inventaires faune/flore 2024/2025 + programme d'animations.
VD23 : Préserver et restaurer les continuités écologiques afin de maintenir les milieux naturels remarquables (ZH, haies,...) la faune et la flore (ex : accès à l'eau pour les animaux)	✓	Renaturation de zones humides, plantations de haies pour répondre aux enjeux identifiés dans la TVB du SCOT.
VD24 : Expérimenter une zone naturelle « sauvage » dédiée à la nature où les activités humaines seraient quasi-inexistantes	✓	La Boire des Douets (11 ha)
VD25 : Atelier pour fabriquer des hôtels à insectes et nichoirs avec les enfants	✓	Plusieurs hôtels à insectes fabriqués lors des journées citoyennes et des TAP avec le service espaces verts.
VD26 : Créer un jeu sur la biodiversité	✓	Accueil de l'escape game « pollinisateurs » du GRAINE en 2023 et 2024. Création de jeux sur la biodiversité par la maison de l'environnement, empruntables par les communes d'ALM-2025
VD27 : Créer des parcours ou sentiers nature	✓	Parc maisons rouges, parc de la petite Vicomté, sentier pédagogique parc Debussy, aménagement du chemin le long de la vieille Loire

Légende :

✓ Réalisé  En cours ✗ Non réalisé



Compétence ALM



Mobilisation citoyenne

Novembre 2025

Action Prioritaire